



HAL
open science

Milieu, habitat et modes de vie au Chasséen à Port Ariane III

Noël Coye, Catherine Georjon, Vanessa Lea

► **To cite this version:**

Noël Coye, Catherine Georjon, Vanessa Lea. Milieu, habitat et modes de vie au Chasséen à Port Ariane III. I. Daveau. Port Ariane (Lattes, Hérault). Construction deltaïque et utilisation d'une zone humide lors des six derniers millénaires, 2007. hal-01956995

HAL Id: hal-01956995

<https://hal.science/hal-01956995>

Submitted on 17 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

18. Milieu, habitat et modes de vie au Chasséen à Port Ariane III

par Noël Coye, Cathy Goerjon et Vanessa Léa

1. L'implantation chasséenne sur le littoral montpelliérain

Les occupations du Néolithique moyen de Port Ariane s'insèrent dans un vaste ensemble documentaire montrant l'intensité du peuplement chasséen en Languedoc. Plusieurs inventaires consacrés à des espaces plus ou moins étendus et diversement définis – d'après des limites naturelles ou administratives – ont été dressés et publiés. M. Bordreuil et J.-M. Roger (1992) ont ainsi constitué un « Inventaire des gisements chasséens du département du Gard », complétant et documentant la carte synthétique présentée pour l'ensemble du Languedoc oriental par R. Montjardin et J.-M. Roger (1991). En Languedoc occidental, ce sont les travaux de J. Vaquer qui ont fourni un inventaire détaillé et raisonné des gisements chasséens (Vaquer 1990, 169-302).

Malgré les réserves de rigueur que suscite l'utilisation de telles cartes de répartition, et les nombreuses découvertes plus récentes qui les modifient sensiblement, les auteurs insistent sur l'installation préférentielle des habitats chasséens depuis le littoral jusqu'à l'arrière-pays le long des vallées fluviales et dans les bassins fertiles (Montjardin, Roger 1991, 46). Les sites chasséens connus dans la région de Lattes/Montpellier se placent ainsi en milieu lagunaire, à proximité du littoral et dans la vallée du Lez.

Dans la publication du site chasséen de Lattes, A. Mendoza et H. Prades (1988, 104) proposaient une cartographie des gisements chasséens du littoral montpelliérain recensant vingt-deux occurrences. Depuis cette publication, le paysage chasséen le long de la vallée du Lez jusqu'au littoral s'est nettement enrichi grâce aux interventions liées aux aménagements urbains et touristiques. Citons notamment Les jardins de Vert-Parc à Castelnau-le-Lez (Vignaud *et al.* 1999), Plaine de Chrétien et Jacques-Cœur II (Jallot 1992a et b ; Jallot *et al.* 1998 ; Jallot 1999) qui correspondent à deux parties d'un même site, et La Céreirède à Lattes (inédit, fouille G. Loison). La vallée du Lez se présente comme un territoire privilégié d'implantation chasséenne où les sites sont nombreux et certains particulièrement étendus (Plaine de Chrétien/Jacques-Cœur II), à

l'image des grands sites chasséens de plaine du Toulousain et de la moyenne vallée du Rhône. L'exploration archéologique récente de la plaine de Nîmes, favorisée par les nombreux aménagements en périphérie de la ville, montre mieux qu'ailleurs, l'ampleur de ces grands sites où la séquence chasséenne semble entièrement représentée. L'intérêt des gisements situés dans le delta du Lez, tel que Port Ariane III et la Céreirède, est d'offrir à l'étude des stratigraphies chasséennes de plein air, rares ailleurs en Languedoc.

2. Milieu et habitat chasséen

Les analyses paléoenvironnementales permettent de restituer les conditions naturelles dans lesquelles évoluent les populations du Néolithique moyen. Nous en rappelons ici les principales conclusions. Les installations chasséennes de Port Ariane III sont situées en bordure du Lez. À cette époque, le fleuve se présente sous la forme de chenaux multiples au régime apaisé, mais non exempt de débordements. Le paysage environnant alterne pelouse, steppe et marécage. Les groupes humains vivent ainsi dans un milieu particulièrement humide et ne semblent pourtant posséder aucun moyen de drainage.

Si les rares témoignages d'une occupation attribuée au Chasséen récent (phase 3) semble indiquer que nous sommes à la périphérie d'un habitat de cette période, les vestiges des installations du Chasséen ancien (phase 1 et 2) correspondent au cœur d'un habitat. On y trouve des nappes de vestiges qui présentent toutes les caractéristiques de surfaces d'activités, des vases brisés en place, du débitage lithique, des foyers et des silos. Comme dans la plupart des sites du Chasséen méridional, on ne trouve aucune trace de superstructure. L'étude micromorphologique n'a pas mis en évidence de vestiges de terre crue qui sont pourtant connus sur le site chasséen de Jacques-Cœur II (Wattez 2003).

La structuration de l'habitat chasséen de Port Ariane III trouve de nombreux points de comparaison parmi les sites méridionaux

attribués au Chasséen. Nous évoquerons en particulier les foyers et fosses de combustion utilisant des pierres chauffées, fréquents en Languedoc. Autour de Montpellier, les pierres chauffées se situent généralement dans des cuvettes. Sur les gisements de Fillières 1 à Lattes et de Plaine de Chrétien à Montpellier, attribués au Chasséen récent, plusieurs foyers en cuvettes à remplissage de grès et de calcaire ont été reconnus, montrant comme à Port Ariane l'utilisation de matériaux locaux directement disponibles (Jallot 1992a ; Mendoza, Prades 1988). Pour les phases anciennes du Chasséen, des éléments analogues ont été reconnus à Jacques-Cœur II (Jallot *et al.* 1998) et aux Jardins de Vert-Parc à Castelnau-le-Lez. Ici, il s'agit de foyers en cuvette dont le diamètre varie de 0,70 à 0,80 m (Vignaud *et al.* 1999). La présence de fosses de combustion rectangulaires de plus grande dimension semble en revanche renvoyer avant tout aux ensembles plus occidentaux de la région toulousaine. Comme nous le signalions, les exemplaires de Port Ariane demeurent toutefois de taille plus modeste que ceux de Ville-neuve-Tolosane ou de Saint-Michel-du-Touch (Vaquer 1990) et de plus, ils ne sont pas constitués en véritables batteries. La présence épisodique de tels vestiges dans un contexte d'habitat suggère que l'hypothèse généralement retenue d'utilisation de ces structures à l'occasion de grands festins communautaires (Vaquer 1991) ne saurait être appliquée dans tous les cas de figure.

La présence de dépôts humains en contexte d'habitat est également un élément bien connu des sites du Chasséen méridional, et, plus généralement du Néolithique moyen au Néolithique final en Europe occidentale (Blaizot 2001). Les dépôts humains 21020 et 21024 présentent ainsi des caractéristiques qui les rapprochent de nombreuses autres sépultures chasséennes du Languedoc. De telles inhumations sont connues dès les phases anciennes du Chasséen. C'est ainsi que la station des Plots à Berriac a livré deux inhumations simples en silo datées de 4200 av. J.-C. (Beyneix 1997). Pour les phases plus récentes du Chasséen, la sépulture des Raffègues à Mèze a également pris place dans un silo. Ce type de réutilisation est également connu pour d'autres régions, dans la vallée du Rhône à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Crubézy 1989) ou encore sur le site des Martins (Roussillon) en Vaucluse (D'Anna 1993).

On retrouve également des dépôts humains en fosse d'habitat sur de nombreux sites autour de Montpellier : Le Camp Redon II à Lansargues, Montbeyre-la-Cadoule à Teyran, Lattes (Beyneix 1997 ; Crubézy *et al.* 1988 ; Mendoza, Prades 1988), auxquels il faut ajouter les découvertes plus récentes des jardins de Vert-Parc à Castelnau-le-Lez (Vignaud *et al.* 1999) et de Jacques-Cœur II à Montpellier (Jallot *et al.* 1998 ; Jallot 1999). Toutes ces inhumations sont de type primaire ; l'individu repose en décubitus latéral droit ou gauche. Comme à Port Ariane, il s'agit exclusivement de dépôts individuels bien que les cas de dépôts multiples soient connus par ailleurs pour le Chasséen. Sur tous ces sites, ces vestiges se limite à une seule occurrence contrairement à Port Ariane III qui comporte trois inhumations. Cependant, la plupart des gisements cités ont été fouillés sur une surface beaucoup plus restreinte que

Port Ariane ; de plus, d'autres contextes du Néolithique moyen, chasséens ou non, possèdent plus d'une occurrence.

La présence de dépôts humains ne remet pas en cause le statut des sites ; leur interprétation semble associée au fonctionnement de l'habitat par le fait qu'ils se situent dans des structures domestiques (Blaizot, Rimbault 2005). S'il est à peu près acquis que ces inhumations mettent à profit une prédisposition morphologique de certains creusements, préalablement destinés à d'autres fonctions (Beyneix 1997), elles correspondent à un rituel mal compris jusqu'à présent (Blaizot, Rimbault 2005 ; Guilaine 1998). La répartition des inhumations de Port Ariane III fait cependant ressortir un regroupement de celles-ci qui peut être dû à la localisation des creusements jugés adéquats ou procéder d'un choix délibéré. Cependant, aucun autre indice ne permet d'évoquer l'idée d'une zone funéraire privilégiée au sein de l'habitat.

Malgré tous les bénéfices qu'un groupe humain peut retirer d'une installation en zone côtière, les contraintes liées à la vie en zone inondable nous incitent à évoquer la problématique d'un habitat permanent ou saisonnier pour le site de Port Ariane III. Cette question concerne l'ensemble des gisements côtiers qui sont nombreux, notamment dans le Montpelliérain. Les arguments qui pèsent pour l'une ou l'autre hypothèse sont peu nombreux à ce stade de l'étude des communautés chasséennes. À Port Ariane, aucun signe structurel n'évoque plus qu'ailleurs un habitat précaire. L'absence de traces d'habitations ne peut être retenue puisque par ailleurs rares, sont les sites chasséens qui en livrent dans le Midi. L'existence de deux phases du Chasséen ancien, sans évolution chrono-culturelle sensible dans le mobilier, pose, par contre, la question d'un abandon temporaire. Si l'étude archéozoologique ne permet pas d'établir une saisonnalité dans la gestion de l'abattage des troupeaux, on peut encore estimer que la collecte des coquillages est liée à une ou des périodes précises de l'année. La production céramique est elle-même peu importante compte tenu du volume fouillé ; cette observation peut encore venir à l'appui de l'hypothèse d'un habitat temporaire, pour lequel aucun investissement dans la mise en place de moyen de drainage n'était peut-être véritablement utile. L'industrie lithique apporte peu d'éléments qui permettraient d'alimenter telle ou telle hypothèse. Si l'absence (totale pour les phases anciennes) de silex bédouliens exogènes et la dominance de deux types d'outils évoquent la réalisation sur place d'activité(s) particulière(s), elles ne peuvent à elles seules traduire une saisonnalité. De plus, l'absence d'études tracéologiques ne nous permet pas de caractériser la nature de ces activités.

3. Ressources d'approvisionnement et économie

D'un point de vue économique, il existe peu d'indices précis concernant le site de Port Ariane III. Notons en premier lieu l'absence de graines, peut-être simplement due à de mauvaises conditions de conservation. La faune souffre de ce même écueil.

Le trait le plus marquant de l'étude archéozoologique (Forest, ce vol., ch. 14) est la prédominance des bovins et la part anecdotique des porcins et des ovi-caprins. La supériorité des bovins en nombres de restes est un phénomène généralement observé dans le Chasséen méridional, lorsque les séries fauniques sont représentatives. Notons cependant que la proportion entre bovins et ovicaprins est fluctuante selon les sites. La présence ou non de l'aurochs à Port Ariane est en question. On rappellera à cet effet que des individus de tous formats cohabitent dans le Chasséen ancien du Golf à Auriac (Aude), sans indiquer l'existence de ce dernier. La part de la chasse à Port Ariane ne semble donc clairement attestée que par le cerf.

Le nombre extrêmement faible des restes d'ovicaprins est peu conforme à ce qui est connu sur les autres sites chasséens. Elle peut s'expliquer soit par une détérioration plus radicale des os moins résistants de ces animaux, soit par un choix délibéré des éleveurs, les ovicaprins étant mal adaptés aux milieux humides. Les restes d'animaux domestiques – hormis, peut-être ceux d'un chien – sont sans conteste issus de la consommation. Le régime d'abattage ne paraît pas désigner de classes d'âge particulières et montre une gestion des troupeaux fondée sur la régulation naturelle (on abat les bêtes affaiblies). A côté de ce régime carnassier habituel, l'alimentation est largement complétée par la collecte des coquillages, importante dans les niveaux chasséens de Port Ariane. Cette pratique rapproche ce gisement des sites côtiers de Fillières 1 à Lattes et de Raffègues à Mèze (Mendoza, Prades 1988 ; Montjardin, Roger 1991).

Ainsi, malgré l'indigence des données économiques, la localisation du site, à proximité de la zone littorale et dans une vallée fluviale fertile propre à l'implantation agricole, évoque un schéma d'exploitation du milieu naturel faisant appel à deux terroirs complémentaires.

4. Aspects chrono-culturels

Le mobilier céramique et lithique de Port Ariane III a souffert des conditions de conservation, ce qui a généré certains obstacles quant à son étude et aux conclusions à en tirer. Pour la céramique, l'association de caractères permettant de proposer une définition chrono-culturelle de la série est ainsi restreinte. Pour le lithique, l'identification des matériaux et la lecture technologique n'ont pas toujours été aisées. De plus, les conditions de prélèvement (fouille manuelle sur des fenêtres test seulement et absence de tamisage systématique) créent obligatoirement un biais dans l'échantillon analysé. Malgré ces réserves il a été possible de caractériser l'assemblage céramique et lithique du site et de proposer un phasage chrono-culturel en trois étapes. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les données des deux types de vestiges concordent en très grande partie : si trois phases ont été dégagées par la céramique et deux par l'industrie lithique, la rupture entre la phase 3 d'occupation du site, qui est la plus récente, et la phase 2 qui la précède est nettement marquée et par la céramique et par le

lithique. L'outillage en pierre taillé est cependant homogène dans les phases 1 et 2 du Chasséen ancien.

4.1. Les phases anciennes du Chasséen

Le vaisselier du Chasséen ancien (première et deuxième phases d'occupation) ne paraît pas complet : l'absence de récipients carénés et de jarres n'est pas conforme à ce que l'on connaît par ailleurs. Les formes présentes sont les coupes en calotte, les marmites globuleuses ou à paroi verticale et les bouteilles à col adouci. Ce corpus de forme est attribuable au Chasséen ancien par défaut : il est trans-chronologique mais ne comporte aucune morphologie récente. La prédominance des anses en ruban parmi les éléments de préhension conforte cette attribution ancienne, de même que la présence des cordons lisses et du cordon impressionné. Cette série n'a pas de caractère très marqué, contrairement aux ensembles du Languedoc oriental appartenant à la même période. Les éléments que nous venons d'énumérer sont présents dans chacune de ces séries de comparaison y compris celles du Languedoc occidental (style de Berriac dans l'Aude), à l'exception des cordons lisses et impressionnés qui sont cependant connus sur trois sites : La Madeleine à Villeneuve-lès-Maguelonne dans l'Hérault, Jacques-Cœur II à Montpellier et Mas de Vignole IV/PPCI à Nîmes. La variabilité des ensembles du Chasséen ancien en Languedoc oriental ne peut permettre pour l'heure de proposer un phasage plus précis des sites. Ce manque d'homogénéité nous semble en partie imputable au fait que ces séries sont restreintes (Jardins de Vert-Parc à Castelnau-le-Lez dans l'Hérault, Jacques-Cœur II, Port Ariane III, la grotte de la Madeleine coll. Barral, et plus encore le Clos de Gazagne à Aigues-Vive, Mas de la Vieille à Junas, Sur le Village à Nages et les Iragons Perrier à Codognan dans le Gard) et/ou très fragmentées (Le Puech de la Fontaine à Congénies dans le Gard, Port Ariane III). L'ensemble très étoffé de Mas de Vignole IV/PPCI à Nîmes, mis au jour ces dernières années, permet peu ou prou de proposer une sériation des périodes anciennes, bien que les soupçons de remaniements ne peuvent être écartés sur ce site fossoyé (Georjon à paraître). La phase la plus ancienne – celle en rapport avec Port Ariane – serait essentiellement composée de coupes en calotte à bord interne épaissi, de marmites ou jarres à bord épaissi dans la masse, d'anses en ruban et de cordons lisses. D'une manière générale, plusieurs éléments disparates, présents sur certains des sites du Languedoc oriental, laissent entrevoir l'existence d'une phase initiale du Chasséen ou pré-chasséenne : la fréquence des cordons lisses ou impressionnés (Mas de Vignole IV/PPCI, Port Ariane III), la présence d'assiettes à marli ornées recto-verso et les décors de type Molinot (grotte de la Madeleine), les bords épaissis dans la masse sur des marmite ou jarres à dégraissant grossier opaque (Mas de Vignole IV/PPCI), les grosses tubulures horizontales sur des écuelles à carène légère et paroi haute (Jardins de Vert-Parc). Ces éléments se réfèrent à des comparaisons disparates : Saint-Uze pour les tubulures de Vert-Parc, transition Néolithique ancien-moyen catalan pour le Molinot, début du Néolithique moyen de Ligurie pour les décors recto-verso sur

assiettes à marli, Proto-Chasséen de type Fontbrégoua (Salernes, Var) pour les cordons. Il est donc difficile de trouver un lien entre tous ces caractères qui ne coexistent pas sur les sites.

La très grande majorité de l'industrie lithique de Port-Ariane correspond à ces deux premières phases d'occupation. L'absence totale d'outillage en silex bédoulien exogène, et donc de marqueurs lithiques du Chasséen méridional, fait de cette série relativement abondante un assemblage très original. Si le recours, dans des proportions importantes, aux matières premières locales est un fait plus fréquent au Chasséen ancien qu'au Chasséen récent, comme c'est le cas sur le site des Plots à Berriac (Aude) par exemple (Vaquer 1990), l'emploi exclusif de ces matériaux à Port-Ariane est pour l'heure sans comparaison. Les sites de Vert-Parc (dans sa phase ancienne) et du Crès (daté du Chasséen ancien) sont néanmoins ici à rappeler en raison de la très rare présence, sur ces deux établissements, de silex bédouliens vauclusiens (Briois, Léa 2003 ; Léa 2004a et b ; Léa 2005a). Notons par ailleurs, de nombreuses convergences entre les assemblages de Port Ariane, Vert-Parc et du Crès (Béziers) : l'utilisation de galets locaux (des anciennes alluvions rhodano-duranciennes pour les deux premiers sites, et de l'Orb pour le troisième), l'utilisation de plusieurs techniques de taille (percussion directe et percussion sur enclume), la présence de plusieurs schémas d'exploitation (unidirectionnel, multidirectionnel), la dominance des pièces esquillées et des grattoirs. La série de Port Ariane se distingue néanmoins par le façonnage de grattoirs issus de l'exploitation de petits galets en quartz aux cristaux très fins et ouverts grâce à la percussion sur enclume. Ainsi, la chronologie seule ne permet pas d'expliquer l'originalité de la série de Port Ariane : l'étonnant effectif des pièces esquillées et des grattoirs traduit sans doute un statut particulier pour ce site (Léa 2004b). En l'absence d'étude tracéologique, la nature des activités réalisées sur place reste cependant inconnue.

En ce qui concerne la phase ancienne du Chasséen, aucune datation radiocarbone n'est actuellement disponible pour les sites du Languedoc oriental et peu de comparaisons peuvent donc être effectuées de ce point de vue. Rappelons néanmoins celle des Jardins de Vert-Parc (3950 à 3630 av. J.-C.) qui est peu en accord avec le mobilier. Les datations du site du Crès sont en cours de réalisation. Globalement les données disponibles pour le Chasséen ancien de Port Ariane sont cohérentes et comprises dans un intervalle de 4500 à 4000 av. J.-C. (cf. Coye, ce vol., ch. 15), tout comme les dates des groupes du Pré- ou Proto-chasséen et du Chasséen ancien en Languedoc occidental, moyenne vallée du Rhône et Provence.

4.2. La phase récente du Chasséen

Il y a peu de chose à dire du Chasséen récent (troisième phase d'occupation), représenté par quelques éléments céramiques significatifs : une écuelle carénée à cran et le fragment d'une seconde, un fragment de bouteille à col bien individualisé. Ces éléments, certes peu nombreux, tranchent néanmoins radicalement avec ceux des phases 1 et 2. Pour l'industrie lithique, il est de même très intéressant de noter que c'est durant cette phase d'occupation que le site de Port Ariane est intégré aux réseaux de diffusion des silex bédouliens chauffés. La datation obtenue lors du diagnostic dans un foyer appartenant à cette troisième phase placerait ces vestiges entre 4100 et 3800 av. J.-C. Ceci corrobore les résultats d'une synthèse effectuée à partir de nombreux assemblages du Midi de la France et ayant confronté datations, stratigraphies et données lithiques : la diffusion des productions en silex bédouliens chauffés semble en effet débiter un peu avant 4000 BC cal. vers les XIII^e et XII^e s. av. J.-C. (Léa Gassin, Briois 2004).

BIBLIOGRAPHIE

Beyneix 1997 : A. Beyneix, Les sépultures chasséennes du sud de la France, *Zephyrus*, 50, 1997, p. 125-178.

Blaizot 2001 : F. Blaizot, Premières données sur le traitement des corps humains à la transition du Néolithique récent-final dans le Bas-Rhin : dimensions culturelles, *Gallia Préhistoire*, 43, 2001, p. 175-235.

Blaizot, Rimbault 2005 : F. Blaizot, S. Rimbault, Des inhumations en contexte domestique au Bronze ancien en Rhône-Alpes et en Auvergne. In : C. Mordant, G. Depierre (dir.), *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*. Actes de la table ronde Sens-en-Bourgogne (Yonne), 10-12 juin 1998, Comité des Travaux Historiques et Scientifique et Musée de Sens, Paris, 2005, p. 345-363 (Documents Préhistoriques 19).

Bordreuil, Roger 1992 : M. Bordreuil, J.-M. Roger, Inventaire des gisements chasséens du département du Gard. *Bulletin de la Société d'Etudes des Sciences naturelles de Nîmes et du Gard*, 59, 1992, p. 100-126.

Briois, Léa 2003 : F. Briois, V. Léa, Productions lithiques autochtones et identité du Chasséen : l'exemple de deux sites de la vallée du

Lez (Hérault). In : J. Gasco, X. Guthertz, P.-A. de Labriffe (dir.), *Temps et espaces culturels du VI^e au I^{er} millénaire en France du Sud*. Actes des IV^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Nîmes, octobre 2000, ADAL, Lattes, 2003, p. 135-142 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 15).

Crubézy 1989 : E. Crubézy, Les pratiques funéraires dans le Chasséen de la moyenne vallée du Rhône, In : A. Beeching, D. Binder, J.-C. Blanchet, C. Constantin, J. Dubouloz, R. Martinez, D. Mordant, J.-P. Thévenot, J. Vaquer (dir.), *Indentité du Chasséen*. Actes du colloque international de Nemours, APRAIF, 1989, p. 393-398 (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 4).

Crubézy et al. 1988 : E. Crubézy, A. Mendoza, H. Prades, Les sépultures chasséennes du département de l'Hérault. In : *Le Chasséen en Languedoc oriental : hommage à Jean Arnal*. Actes des journées d'études, Montpellier, 25-27 oct. 1985, Montpellier, Publication de la Recherche, Université Paul Valéry, 1988, p. 71-276 (Préhistoire U.P.V., 1).

D'Anna 1993 : A. D'Anna, L'habitat de plein-air en Provence : recherches récentes. In : *Le Néolithique au quotidien* Actes du 15e Colloque interrégional sur le Néolithique, MSH, Paris, 1993, p. 72-84 (Documents d'Archéologie française, 39).

Georjon à paraître : C. Georjon, La sériation chasséenne du Nîmois : problématique d'une séquence horizontale et comparaison avec la stratigraphie de la grotte de la Madeleine (Villeneuve-lès-Maguelonne, Hérault), fouilles L. Barral. In : J.-Y. Breuil (dir.), *Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise, de la Préhistoire récente à l'époque moderne*. Rapport d'étape de PCR, 2005.

Guilaine 1998 : J. Guilaine (dir.), *Sépultures d'Occident et genèse des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*. Paris, Errance, 1998, 206 p.

Jallot 1992a : L. Jallot, *Plaine de Chrétien, Montpellier, Hérault*. Rapport de fouille de sauvetage programmé n° 91-220, décembre 1991-février 1992, SRA Languedoc-Roussillon, 1992, 278 p.

Jallot 1992b : L. Jallot, Plaine de Chrétien, Montpellier, Hérault, *Bilan scientifique 1991*, Direction régionale des affaires culturelles Languedoc-Roussillon, 1992, p. 73-74.

Jallot 1999 : L. Jallot, Port Marianne - Jacques-Cœur II, Montpellier, Hérault, *Bilan scientifique 1998*, Direction régionale des affaires culturelles Languedoc-Roussillon, 1999, p. 116-117.

Jallot et al. 1998 : L. Jallot, L. Cordier, C. Georjon, F. Blaizot, J. Watez, A. Recolin, *Le site chasséen de Jacques-Cœur II, Montpellier (Hérault)*. Rapport de fouille de sauvetage, SRA Languedoc-Roussillon, 1998, 220 p.

Léa 2004a : V. Léa, Les industries lithiques du Chasséen en Languedoc oriental : caractérisation par l'analyse technologique. *British Archaeological Reports* International Series 1232, 2004, 215 p.

Léa 2004b : V. Léa, Les productions sur galets locaux du Néolithique moyen du sud de la France. In : H. Darteville (dir.), *Auvergne et Midi*. v^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Clermont-Ferrand, 8 et 9 novembre 2002, p. 395-404, (Préhistoire du sud-ouest, suppl. n° 9).

Léa 2005a : V. Léa, Qui peut le plus peut le moins. In : *Au-delà de la notion d'expédient*. Séminaire organisé par L. Astruc le 15 mars 2003, Cahier des thèmes transversaux ArScan V (2003/2004), Thème 3 (Systèmes de production et de circulation), 2005, p. 186-192.

Léa 2005b : V. Léa, Raw, Pre-heated or ready to use : discovering specialist supply systems for flint industries in mid-Neolithic (Chasséen) communities in southern France. *Antiquity*, 79, 2005, p.51-65.

Léa, Gassin, Briois 2004 : V. Léa, B. Gassin, F. Briois, Fonctionnement des réseaux de diffusion des silex bédouliens du v^e au iv^e millénaire : questions ouvertes. In : H. Darteville (dir.), *Auvergne et Midi*. v^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Clermont-Ferrand, 8 et 9 novembre 2002, 2004, p. 405-420, (Préhistoire du sud-ouest, supplément n° 9).

Mendoza, Prades 1988 : A. Mendoza, H. Prades, Le gisement chasséen de Lattes. In : *Le Chasséen en Languedoc oriental : hommage à Jean Arnal*. Actes des journées d'études, Montpellier, 25-27 oct. 1985, Montpellier, Publication de la Recherche, Université Paul Valéry, 1988, p. 83-104 (Préhistoire U.P.V., 1).

Montjardin, Roger 1991 : R. Montjardin, J.-M. Roger, L'état de la question chasséenne en Languedoc oriental à la lumière des fouilles récentes. In : A. Beeching, D. Binder, J.-C. Blanchet, C. Constantin, J. Dubouloz, R. Martinez, D. Mordant, J.-P. Thévenot, J. Vaquer (dir.), *Indentité du Chasséen*. Actes du colloque international de Nemours, APRAIF, 1991, p. 45-54 (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France, 4).

Vaquer 1990 : J. Vaquer, *Le Néolithique en Languedoc occidental*. Paris, CNRS, 1990, 398 p.

Vaquer 1991 : J. Vaquer, Aspects du Chasséen en Languedoc occidental, habitat et culture matérielle, In : A. Beeching, D. Binder, J.-C. Blanchet, C. Constantin, J. Dubouloz, R. Martinez, D. Mordant, J.-P. Thévenot, J. Vaquer (dir.), *Indentité du Chasséen*. Actes du colloque international de Nemours, APRAIF, 1991, p. 27-37 (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France, 4).

Vignaud et al. 1999 : A. Vignaud, F. Briois, L. Bouby, I. Carrère, X. Chadefaux, F. Favory, C. Georjon, C. Heintz, F. Jouy-Aventin, I. Rodet-Belarbi, J. Watez, *Les Jardins de Vert-Parc, Castelnau-le-Lez – 34, un habitat Néolithique moyen de culture chasséenne*. Document Final de Synthèse, Ministère de la Culture, SRA Languedoc-Roussillon, AFAN, 1999, 95 p.

Watez 2003 : J. Watez, Caractérisation micromorphologique des matériaux façonnés en terre crue dans les habitats néolithiques du sud de la France : l'exemple des sites de Jacques-Cœur (Montpellier, Hérault), du jas del Biau (Millau, Aveyron) et de La Capoulière (Mauguio, Hérault). In : C.-A. De Chazelles et A. Klein, *Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue, terre modelée, découpée ou coffrée. Matériaux et modes de mise en œuvre*. Table-ronde, Montpellier novembre 2001, Editions de l'Espérou, 2003, p. 21-31.

